

Juillet
2016



Saint-Angeau

Bulletin municipal



Dossier patrimoine :
les puits de St-Angeau



Édito du maire
Actualités

p. 2



Vie municipale

p. 3-5

Réunions du conseil,
recensement 2017, site
Internet, budget 2016, travaux



Dossier :
Les puits de St-Angeau

p. 6-7



Vie scolaire & périscolaire

p. 8

Vie associative

p. 9 à 11

Activités des associations,
Calendrier des manifestations
du 2^e semestre 2016



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le mois de mai a été marqué par le décès de Joël GACHET, maire de St-Amant-de-Bonnieure. Un choc pour tous ceux qui le connaissaient et le côtoyaient dans ses multiples activités. Une pensée pour ses proches.

Concernant notre commune, la grande réalisation pour 2016 (Maison de santé) a débuté même si depuis de nombreux mois les élus et les services de santé ont collaboré conjointement dans l'ombre pour offrir un nouvel outil conforme aux attentes des professionnels et un lieu accueillant et confortable pour les utilisateurs. Un projet lourd administrativement mais enfin concret et très intéressant à mettre en œuvre.

L'étude du projet éolien se poursuit, une permanence publique tenue en mairie de St-Angeau le 22 juin s'est déroulée dans un climat tendu entre partisans et opposants, à mon grand regret. Nous continuerons à vous informer (voir ci-contre).

Dans le cadre scolaire, les prévisions des effectifs pour la rentrée de septembre sont stables.

Notons l'installation de l'entreprise d'entretien de parcs et jardins AE Spotservices à Terrebourg et l'ouverture de l'épicerie place Joubert.

Du côté associatif, tous mes remerciements à ceux qui animent sans compter notre commune. Ce semestre a été marqué au mois d'avril par les 20 ans de l'association "Drôles et Drôlesses", une pensée particulière pour les absents pour raison de santé à cette belle journée et pour le très beau travail de mémoire réalisé auparavant.

Je vous souhaite un très bel été.

Jacques BOURABIER



ACTUALITÉS

par Jacques Bourabier, maire

Décès de Joël Gachet

Le 2 mai 2016, Joël GACHET, maire de St-Amant-de-Bonnieure, nous quittait à l'âge de 60 ans. En juillet 2015, il nous annonçait sa maladie, conscient de la «montagne» qui se dressait devant lui. Malgré sa détermination le mal est plus fort, il organise alors son remplacement au sein du conseil municipal. Homme engagé, déterminé, respecté, aimant les autres, aimant la vie, il laisse un grand vide dans nos relations personnelles et communales.

Commune nouvelle

Le projet de rapprochement entre les communes de St-Amant-de-Bonnieure, Ste-Colombe, St-Angeau, pour créer une commune nouvelle, est toujours d'actualité. Après une interruption des échanges entre les maires et les adjoints de ces trois communes pendant quelques mois, suite à la disparition de Joël Gachet les discussions ont repris en juillet. À ce jour aucune date ne peut être annoncée mais l'espoir demeure. Nous vous informerons de l'avancée de nos réflexions. À suivre...

Personnel communal

Dans un monde en pleine évolution, je n'ose dire en pleine révolution, devant les changements incessants de réglementation, de façon de communiquer, de travailler, chaque jour que le personnel administratif doit se remettre en question. La lourdeur administrative française devait se simplifier, paraît-il, mais au quotidien, rien de tout cela. Toutes ces raisons me conduisent à remercier publiquement Sylvie et Christine, nos secrétaires mairie et SIVOS, pour leur implication, leur savoir-faire, leur volonté d'être «compétitives».

Je n'oublie pas dans mes remerciements les agents des services techniques Serge et Guillaume qui réalisent de nombreux

travaux en régie avec beaucoup de goût et de sérieux. La suppression progressive des pesticides les oblige, en relation avec les élus, à rechercher les meilleurs compromis en matière d'efficacité et de résultats. Un challenge intéressant dans les années à venir.

Depuis le 1^{er} juin 2016 Christine Vallée, agent d'entretien, admise à la retraite, ne fait plus partie des effectifs du personnel communal. Une personne en contrat à durée déterminée la remplace pour l'instant.

Maison de santé

Le gros chantier de l'année 2016 pour St-Angeau est commencé. Après de longs mois d'attente l'accord des subventions est validé par les différents partenaires (État, Région, Département) à l'exception de celui de l'Europe (réponse attendue en août). Le reste à charge pour la commune sera assuré par un emprunt qui sera remboursé par le montant du loyer. Le gros œuvre est déjà bien avancé. Les travaux sont programmés pour une durée de 8 mois (réception prévue février 2017) mais nous espérons gagner quelques semaines sur ces prévisions. Les réunions de chantier ont lieu chaque mardi matin. L'accès au chantier est interdit, le passage piéton est inaccessible. Nous comptons sur la compréhension des usagers et des riverains pour la gêne occasionnée.

Nouveau commerce Place Joubert à partir du 5 juillet

Le grand bâtiment, inoccupé depuis de nombreuses années, a retrouvé une seconde vie. Les commerçants locaux se réjouissent de l'arrivée de ce collègue supplémentaire. Saluons le courage de Sophie, accompagnée de sa sœur, de se lancer un défi en cette période plus que morose. Tous nous vœux de réussite les accompagnent.

Projet éolien études en cours

EDF Énergie Nouvelles étudie actuellement la possibilité d'implanter un projet éolien sur les communes de St-Angeau et de Coulgens. Dans ce cadre, une 1^{re} permanence publique était organisée par le porteur de projet et en présence

d'élus, en mairie de St-Angeau le 22 juin. Une quinzaine de personnes sont venues poser des questions et exposer leurs points de vue pour et contre le projet. Il a été rappelé qu'à ce stade de l'étude il est encore impossible de se prononcer sur la faisabilité de celui-ci. Il faut pour cela attendre l'ensemble des résultats qui seront connus au cours du 2^e semestre 2016. D'autres dates de permanences publiques seront alors communiquées par EDF EN. En parallèle, le conseil municipal, dont les avis sont également partagés sur la question, se propose d'écouter

LES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Durant la séance du 21 janvier, différentes décisions ont été prises, notamment : la modification des statuts du syndicat de la fourrière qui consiste à élargir le syndicat à de nouvelles communes (Les Adjots, Barro, Bernac, Bioussac, Châtignac, Condac, La Faye, Taizé-Aizie), la mise à disposition gratuitement de la salle socioculturelle une fois par an pour les associations de la commune et pour les manifestations payantes.

Durant la séance du 18 février, il a été décidé d'intégrer au domaine public la première tranche de voirie du lotissement «Les hauts de St-Angeau» sous certaines conditions. Les lampes à vapeur de mercure seront remplacées par des lampes à sodium ou leds de couleur gris. À compter d'octobre, il y aura une nouvelle organisation pour le bureau de poste de St-Angeau, sur le principe du «facteur guichetier» (voir p. 12). Les réparations concernant l'armoire froide négative de la cantine s'élevant à 1088,56 € il a été décidé de la remplacer pour un coût de 1814,40 €.

Les différents comptes de gestion et administratifs ont été approuvés.

Budget principal - résultats exercice 2015 et de clôture exercice 2015 :

Dépenses de fonctionnement : 519 138,28 €
 Recettes de fonctionnement : 557 659,45 €
 Excédent 2015 : 38 521,17 €
 Excédent de clôture : 69 501,77 €
 Dépenses d'investissement : 133 482 €
 Recettes d'investissement : 234 273,55 €
 Excédent 2015 : 100 791,55 €
 Excédent de clôture : 6 523,09 €

les arguments des habitants que ce projet inquiète. Si cela est votre cas, nous vous invitons à vous inscrire en mairie, par téléphone ou par mail (contact@saint-angeau.fr) pour intervenir lors d'une réunion du conseil en septembre (la date n'étant pas encore fixée, elle vous sera communiquée 15 jours à l'avance).

Pour toutes informations complémentaires nous vous invitons à nous contacter à la mairie de St-Angeau ou venir consulter le classeur réunissant tous les éléments du projet.

Budget assainissement - résultat de clôture exercice 2015 :

Dépenses d'exploitation : 65 716,61 €
 Recettes d'exploitation : 78 851,39 €
 Excédent 2015 : 13 134,78 €
 Excédent de clôture : 27 774,51 €
 Dépenses d'investissement : 40 042,11 €
 Recettes d'investissement : 29 432,00 €
 Déficit 2015 : - 10 610,11 €
 Déficit de clôture : - 5 178,43 €

Budget CCAS résultats de clôture exercice 2015 :

Dépenses de fonctionnement : 1 829,50 €
 Recettes de fonctionnement : 1 000,00 €
 Déficit 2015 : - 829,50 €
 Excédent de clôture : 852,06 €

Le plan de financement de la maison de santé est prévu comme suit :

FNADT : 100 000 € / Région : 80 000 € / Europe : 54 424 € / Département : 14 000 € / Ministère de l'intérieur : 10 000 € / FSIL : 155 059 €. La part communale serait de 103 497 € soit 20%.

Le conseil municipal a donné son accord pour une demande de renouvellement, d'extension et de modification des conditions d'exploitation d'une carrière à ciel ouvert de roche massive calcaire sur les communes de Maine-de-Boixe et Aussac-Vadalle.

Les nouveaux taux d'impôts locaux ont été votés durant la réunion du 5 avril :

Taxe d'habitation : 16,93 %
 Taxe sur le foncier non bâti : 56,79 %
 Taxe sur le foncier bâti : 22,03 %
 CFE : 24,78 %

Les différents budgets de la commune ont été votés : voir détails p.4



RECENSEMENT

Lancement de la campagne

de recensement 2017

L'enquête de recensement des habitants de la commune de St-Angeau se déroulera **du 19 janvier au 18 février 2017.**

Ce recensement est important notamment pour le calcul de la population légale, et des dotations versées à la commune par l'État. Des évolutions notables sont intervenues depuis le dernier recensement, en 2012. **Désormais, chaque personne recensée pourra répondre aux questionnaires du recensement par Internet.** La réponse par questionnaire papier restera possible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser Internet. La commune doit ainsi mettre en œuvre les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à la bonne marche de cette opération de recensement. Un coordonnateur communal a été nommé par arrêté municipal. Il s'agit de Nathalie Guillaumin-Pradignac, 3^e adjointe au maire. Elle sera responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement en supervisant le travail des agents recenseurs. Si vous êtes intéressé pour être agent recenseur et pleinement disponible du 2 janvier au 28 février, faites-vous connaître auprès de la mairie de St-Angeau. Cet emploi à temps partiel requiert des connaissances informatiques.

www.saint-angeau.fr

En janvier, le site Internet du Pays Manslois était ouvert au public. Dans la foulée la CDC a souhaité doter ses 27 communes de sites affiliés au sien tout en étant autonomes dans leurs contenus et leur organisation. Après plusieurs mois de développement informatique par la société Idhem, la commune de St-Angeau, a bénéficié d'une formation en juin 2016, pour administrer son futur site. Encore un peu de patience pour intégrer les derniers contenus et nous allons pouvoir l'ouvrir au cours de l'été. Rendez-vous donc sur www.saint-angeau.fr pour le découvrir et y trouver toutes les infos dont vous avez besoin. Donnez-nous votre avis et vos idées pour que ce site réponde à tous vos besoins.

BUDGET 2016

Ce budget est caractérisé par plusieurs éléments notables :

- stabilité du budget assainissement
- maîtrise des dépenses de fonctionnement
- section d'investissement dédiée pour l'essentiel à l'opération « maison de santé »
- ajustement des taux des principaux impôts directs afin d'anticiper une éventuelle future commune nouvelle.

Budget consacré à l'assainissement

Il s'élève à 10 4705 € en fonctionnement. L'essentiel des dépenses de fonctionnement est consacré aux charges à caractère général, aux frais de personnel et au virement à la section d'investissement. Les recettes de fonctionnement sont principalement constituées par la redevance payée par les usagers. La section d'investissement s'élève à 39 478 €, dont 25 300 € de remboursement de l'emprunt. 2016 est la dernière année pleine de remboursement d'emprunt, celui-ci s'achevant début 2017.

Maîtrise des dépenses de fonctionnement du budget principal

Le budget de fonctionnement s'élève à 574 828 €. Il est stable par rapport à l'année passée (556 063 €), car 24 882 € sont virés à la section d'investissement. Les dépenses sont principalement les charges à caractère général (146 918 €), le personnel (163 160 €), et 216 050 € d'autres charges de gestion, où l'on retrouve notamment la participation au SIVOS de 169 872 € en légère baisse par rapport à 2015 (184 000 €).

Section d'investissement marquée par l'opération « maison de santé »

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 610 788 €, contre 261 525 € en 2015. L'essentiel de la différence s'explique par l'opération « maison de santé ». Avec l'attribution des marchés de travaux et le début du chantier, nous savons désormais le coût de cette opération (hors aléas). À noter que les marchés attribués sont inférieurs à l'estimation initiale des travaux qui était de 460 000 € HT. On retrouve également, en dépense d'investissement, le remboursement du capital de la dette pour 26 000 €.

Les recettes d'investissement se caracté-

térisent principalement par le virement de la section de fonctionnement précitée (24 882 €), 35 557 € de dotations, 408 483 € de subventions (État, Région, Département, Europe), et un emprunt qui sera d'un montant maximum de 150 000 €. La quasi totalité des subventions demandées nous a été accordée. Nous n'attendons plus que 54 425 € de subventions de l'Europe. Un chiffre à retenir, 80% de subventions pour l'opération « maison de santé », qui constitue le taux maximal que l'on puisse obtenir, signe que la très grande utilité de cette opération est reconnue par toutes les institutions, en particulier l'État qui nous accorde 265 059 €.

Taux d'imposition

Nous réfléchissons depuis plusieurs mois avec les communes de Ste-Colombe et St-Amant-de-Bonnieure sur l'opportunité de la constitution d'une commune nouvelle. Comme le prévoient les textes, nous avons demandé à l'administration fiscale de nous communiquer les principaux taux applicables aux 3 communes en 2015

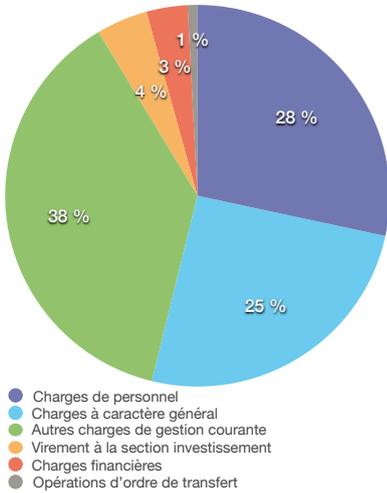
	Taxe d'habitation	Taxe foncière	Contribution entreprises / CFE
St-Amant	16,06	24	24,43
Ste-Colombe	16,95	20,61	19,91
St-Angeau	15,93	23,03	25,78

La difficulté de cet exercice consiste donc pour nous à maintenir le produit de l'impôt, tout en essayant de nous rapprocher le plus possible de la moyenne des autres communes, lesquelles feront également des efforts de leur côté.

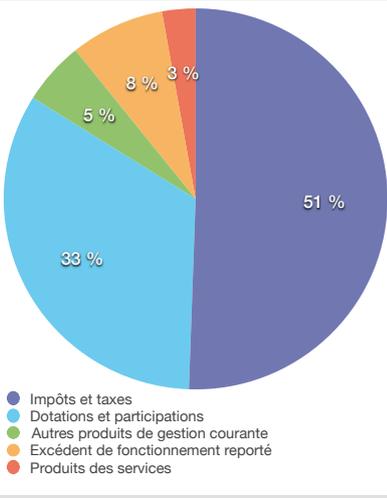
Nous avons donc décidé de diminuer les taux où nous étions élevés, portant le taux de CFE à 24,78%, et le taux de taxe foncière à 22,03%. Nous avons en revanche augmenté de taux de taxe d'habitation à 16,93 %. À l'issue de cet exercice, le produit fiscal attendu est de 290 617 €, en légère baisse par rapport à 2015 (293 921 €).

À la fin de l'année 2016, et si la commune nouvelle devait voir le jour, les taux seraient progressivement harmonisés sur une période de lissage pouvant aller jusqu'à 12 ans.

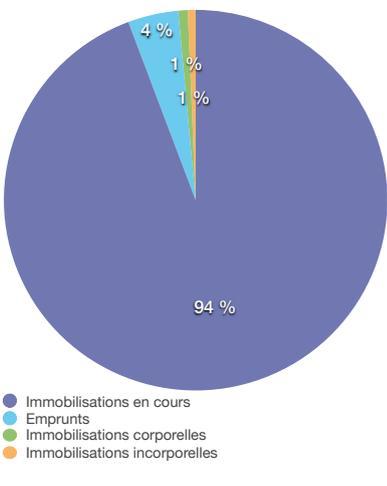
Budget Communal
Fonctionnement - Dépenses



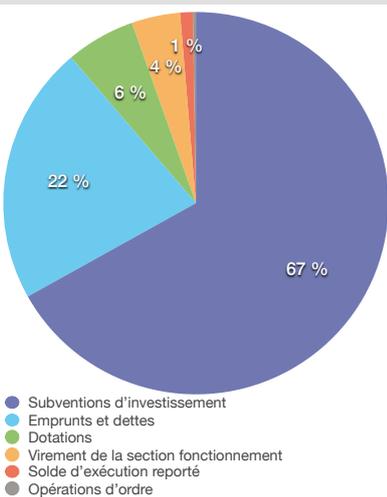
Budget Communal
Fonctionnement - Recettes



Budget Communal
Investissement - Dépenses



Budget Communal
Investissement - Recettes



TRAVAUX

Travaux de voirie 2016

Nous avons programmé cette année la remise en état de quelques chemins et rues pour un montant de 20 000 € TTC. Le bon de commande a été signé en avril pour des travaux prévus en septembre.

L'entretien annuel est également assuré par le personnel communal (bouchage des trous avec du calcaire ou enrobé à froid) en fonction des conditions météorologiques.

Future Maison de santé : travaux démolition

Dans l'objectif de minimiser les engagements financiers engendrés par la préparation des locaux devant être utilisés pour l'aménagement de la maison de santé, le personnel communal est intervenu en régie pour les travaux de démontage des cloisons, des plafonds, de l'isolation, des réseaux électriques et d'eau.

Station d'épuration : bac à boues

Fin des travaux du bassin de rétention de la station d'épuration : le gros œuvre du bac destiné à la récupération des excédents de boues des bacs de séchage de la station, ainsi que des aménagements de finition ont été réalisés : talutage, blocage de la bêche, installation d'une pompe, etc. Ces améliorations assurent le bon fonctionnement de la station et permettent une mise aux normes indispensable.

Remise en état de deux logements

Suite au départ des locataires de deux logements, il était nécessaire de réaliser quelques aménagements courants dans la cuisine et de refaire la protection totale des escaliers pour l'un. Pour l'autre,

une remise en état complète a été effectuée : réparation de portes, changement de la douche, reprise de jointages, peinture, etc. Ces travaux ont nécessité plusieurs jours de travail.

Aménagement des locaux de la Gendarmerie

Afin de mettre à disposition des professionnels de santé des locaux fonctionnels et d'offrir un environnement agréable pour les cabinets des médecins, kinésithérapeutes, infirmières, le personnel communal est intervenu pour le nettoyage des locaux et du terrain (tonte, taille) et l'aménagement d'une rampe d'accès pour respecter les normes d'accessibilité.

Opération broyage

L'opération initiée voilà deux ans au niveau de la commune avec le broyeur de la Communauté de Communes, a été renouvelée courant janvier pour le broyage des sapins installés pour les fêtes de fin d'année et pour les déchets végétaux des particuliers. Ce service évite le brûlage et valorise les déchets verts.

Transfert de carrés potagers de l'école

Dans le cadre d'un programme d'initiation au jardinage lors des TAP, les carrés potagers installés précédemment dans la cour de l'école (côté rue des St-Amants), ont été transférés cour de l'ancienne gendarmerie. Cela a permis aux enfants de faire les plantations et les semis avant le départ en vacances.



Exercices sécurité incendie à l'école

Deux exercices de sécurité incendie ont eu lieu au niveau de l'école au cours du premier semestre, un à l'initiative de la directrice, un à l'initiative de la mairie. Ils ont permis de tester les équipements d'alerte, la réactivité des responsables et des enfants, et le respect des procédures définies dans le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité).

Information nouveaux résidents

Il serait souhaitable que les nouveaux résidents ou ceux quittant la commune (locataires ou propriétaires), se fassent connaître, en s'adressant au secrétariat de la mairie. Ceci permettrait de pouvoir répondre aux éventuelles demandes ou d'évaluer les besoins d'intervention en cas de problèmes.



Réservation / location des salles

Pour réserver ou louer la salle socioculturelle, la salle des associations ou la salle de l'ancienne perception : il est désormais nécessaire de faire une demande écrite par mail (contact@saint-angeau.fr) ou papier (Mairie de St-Angeau, 2 Place Arsène Roudy, 16230 St-Angeau).



Opération broyage de sapins



Maison de santé, réunion de chantier du mardi 21 juin 2016



Concours photo

« Mon coin préféré dans mon village »
septembre-décembre 2016

La commune de St-Angeau lance son premier concours photo pour inciter les angélusiens et angélusiennes à mieux observer leur cadre de vie.

Le principe : un concours en 2 catégories (enfants / adultes). Chaque participant devra prendre une photo de son « coin préféré » dans la commune, dans le bourg ou les villages puis envoyer la photo **avant le 10 décembre 2016** à l'adresse mail suivante : contact@saint-angeau.fr

La photo devra être accompagnée de quelques mots ou quelques lignes expliquant le choix de cet endroit et ce que l'on pourrait faire pour le rendre encore plus agréable. Il faudra également préciser son nom - prénom - adresse mail - adresse postale et n° de téléphone (pour que l'on puisse vous joindre et vous donner les résultats). Tout type de photographie numérique noir & blanc ou couleur, de format libre (panoramique, carré, ou autre) sera accepté.

Ce concours est réservé aux habitants de St-Angeau.

Un **jury** (composé d'habitants de la commune adultes et enfants, de responsables d'associations, de commerçants et d'élus) se réunira autour du 20 décembre pour attribuer les 3 prix de chaque catégorie.

La **remise des prix** officielle s'effectuera le 6 janvier 2017 lors de la soirée des vœux du maire.

De plus, le **1^{er} prix** de la catégorie adulte verra sa photo publiée en **couverture** du prochain bulletin municipal, et toutes les photos (avec l'accord de leurs auteurs) seront mises en ligne sur le site Internet de St-Angeau pour constituer une belle **galerie photos** issue du regard des angélusiens et des angélusiennes sur leur cadre de vie.

Affiche et règlement du concours seront disponibles auprès de la mairie dès le 1^{er} septembre 2016 et sur notre site Internet (www.saint-angeau.fr).

Pour tous renseignements :
contact@saint-angeau.fr

Le petit patrimoine angélusien - Les puits

Saint-Angeau, comme toutes les communes rurales, recèle un petit patrimoine témoin de la vie quotidienne du XIX^e siècle et des premières décennies du XX^e siècle. Ce patrimoine est souvent devenu invisible pour les habitants qui passent et repassent continuellement devant lui sans plus prêter attention. C'est peut-être pour cette raison qu'il est aussi fragile : discret, parfois très commun voire banal mais très précieux pour préserver l'identité d'un village, les traces de son histoire et de savoir-faire ancestraux. Il est un élément important d'un cadre de vie agréable et harmonieux pour les habitants comme les touristes. Comme ils ne sont pas protégés au titre des monuments historiques, la loi n'oblige ni leur entretien ni leur conservation : raison de plus pour être «aux petits soins» pour ce type de patrimoine ! Voici donc ce qui nous a conduit à réaliser ce dossier sur les puits de St-Angeau. Seuls les puits appartenant à la commune sont ici répertoriés. Un certain nombre de puits privés existe bien entendu dans le bourg et les villages.

Histoire d'eau : du puits au robinet

En remontant loin dans l'histoire, l'eau d'alimentation est toujours venue surtout des fleuves et des rivières. En France, du Moyen Age au XIX^e siècle, la distribution de l'eau est uniquement assurée par des fontaines publiques ou des porteurs d'eau, en milieu urbain, et des puits en milieu rural. Le forage des puits, jadis privilège seigneurial, fut par la suite réservé aux plus riches habitants. D'une profondeur moyenne de 50 à 100 m, le puits était d'un coût trop élevé pour appartenir à un seul individu. Souvent les familles se regroupaient pour financer le forage d'un puits et son entretien.

La corvée d'eau quotidienne était une des charges traditionnelle de la vie rurale, compliquée en hiver (gel) et en été (quand le puits est à sec). Il fallait aller remplir ses seaux à la fontaine ou au puits. Cette tâche pénible et répétitive était l'occasion pour les villageois, surtout les femmes, de se rencontrer et d'échanger avant de reprendre les travaux ménagers. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle, voire à une date plus récente, que l'eau courante arrive dans les foyers.

La qualité de l'eau est devenue une grande préoccupation au XIX^e siècle : l'usage d'eau malsaine était courant et avait des conséquences sociales et médicales importantes. En 1790, au moment de la Révolution française, les communes se sont vues attribuer la responsabilité de la distribution de l'eau sur leur territoire. La fourniture d'eau au domicile se généralise au cours du XX^e siècle. En 1930, seulement 23% des communes disposent d'un réseau de distribution d'eau potable à domicile.

En 1945, 70% des communes rurales ne sont toujours pas desservies. L'arrivée de l'eau courante dans la totalité des communes de France a été réalisée grâce à une intense activité de construction de châteaux d'eau durant les années 1950, 1960 et 1970 : une période correspondant à l'aménagement du territoire rural, symbolisant à l'époque l'accès ostensible au progrès.

Les puits de St-Angeau : typologie et vocabulaire

Dans notre région, les puits sont généralement ouverts et non couverts : de forme circulaire le plus souvent, ils sont peu élevés au-dessus du sol (50-60 cm) et creusés dans la roche ou maçonnés. Les constructeurs ont utilisé le calcaire des carrières proches. Le type de puits le plus répandu, à manivelle, est couvert d'un petit toit à deux pans en tôle (ou bois). La traction du seau se fait à l'aide d'une corde enroulée sur un tambour ou rouleau en bois actionné par une manivelle.

En Charente, comme l'eau est omniprésente soit en sous-sol à faible profondeur, soit en surface, le puits permet d'atteindre verticalement la nappe phréatique. Au XIX^e siècle, il était fréquent qu'une habitation ait son puits, ce qui n'empêchait pas l'existence de puits communs. Leur emplacement correspondait aux lieux de rencontres les plus courants : sur une place, au carrefour de deux rues, à côté de l'église.

Un grand nombre de ces puits a été, à la fin du XIX^e siècle, remplacé par des pompes à piston, avant de disparaître et de laisser place à l'eau courante dans chaque habitation. Certains subsistent tout de même pour notre plus grand plaisir.

Prêts à jouer ?

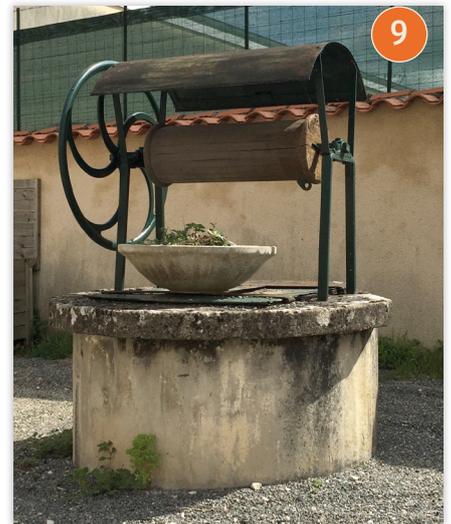
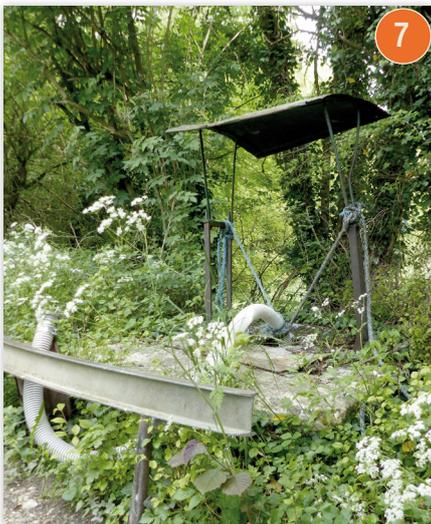
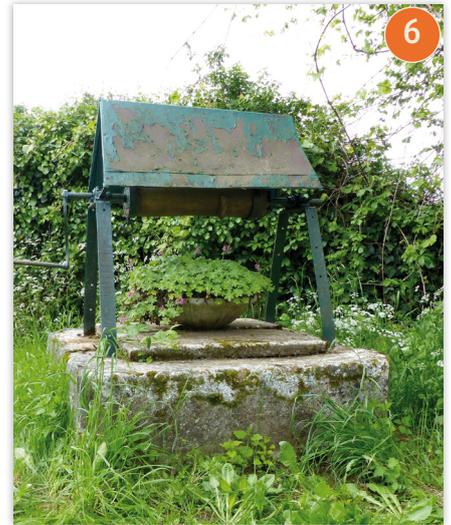
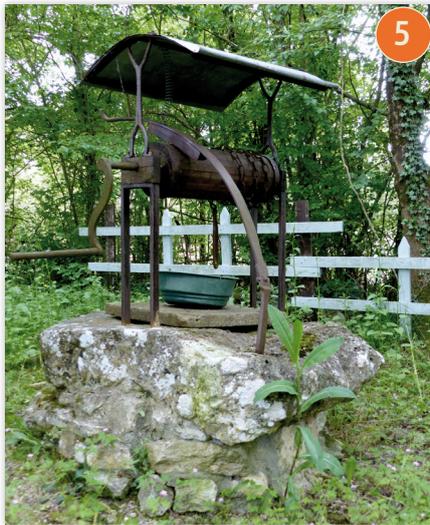
La commune de Saint-Angeau est propriétaire de 9 puits. Sauriez-vous les reconnaître ?
 Associez le numéro de la photo du puits à la lettre correspondant à son emplacement dans la commune.



- A. Le bourg - rue des Saint-Amants (au chevet de l'église)
- B. Le bourg - rue de Neufgrange (en face de la Pharmacie)
- C. Le bourg - cour arrière de l'école (ancienne gendarmerie)

- D. Le bourg - Square Tétaud
- E. La Berthière
- F. Fougère

- G. Biagne
- H. Chez Baige
- I. Terrebourg



réponses : 1 H / 2 A / 3 E / 4 B / 5 G / 6 F / 7 I / 8 D / 9 C

Le mot de l'APE

Encore une belle année pour l'APE où toutes les activités ont connu un grand succès. Le **carnaval** a engendré une grande parade dans les rues de St Angeau, avec en tête de cortège, notre dragon, entièrement réalisé par les enfants et leurs animateurs pendant les TAP. Les **Floralies**, exceptionnellement délocalisées pour des raisons de dates, ont été faites en collaboration avec le comité fête et loisirs de St-Amant qui organisait son brin d'aillet. Résultat, une belle entente et des exposants et visiteurs au rendez-vous. La **kermesse** à St-Amant a terminé l'année scolaire avec une centaine d'enfants qui se sont amusés dans les structures gonflables, sur le taureau mécanique, aux combats de sumo, etc. La soirée a commencé sous le rythme de la zumba, puis a suivi le repas champêtre avec ambiance musicale jusqu'au bout de la nuit.

Pour ma part, c'était ma dernière année au sein de l'APE. Je tiens à remercier énormément tous les membres de l'association avec qui j'ai partagé de supers moments, une vraie amitié s'est installée. Merci également aux instituteurs pour leur proximité et leur dévouement dans les projets qui nous donnent envie, en tant que parents ou membres d'association, de nous investir afin qu'ils se réalisent. Un grand merci aux maires des 3 communes pour la mise à disposition des salles, du matériel, du personnel. Merci aussi aux associations : le club de foot, le comité des fêtes, les cagouilles dynamiques avec qui nous avons collaboré. Enfin, merci à tous les enfants, leurs parents et leur famille sans qui les manifestations ne seraient pas ce qu'elles sont. Le soutien, la collaboration avec tous ces partenaires, sont importants, car pour une petite association avec peu de moyen, l'aide extérieure est toujours un plus pour la réussite de nos manifestations. J'espère que l'association perdurera encore de longues années, il faut que de nombreux parents se mobilisent car certains d'entre nous quittent le navire et il faut nous remplacer. Une petite équipe est en train de se constituer mais il n'y a pas suffisamment de monde pour l'instant. L'APE c'est quoi, 3 ou 4 manifestations dans l'année autant de réunions de préparation, et tout le monde sait qu'une année passe assez vite. Alors pensez-y pendant les vacances. De gros projets sont au cœur des écoles : soutenez les enseignants et permettez à vos enfants d'y participer. Une AG sera programmée au mois de septembre, alors d'ici là passez de bonnes vacances sous le soleil !!!! Et encore un grand merci à tous.

Aurélie LACROIX, présidente

SIVOS

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire - St-Angeau, St-Amant-de-Bonnieure et Ste-Colombe]

Ce 2^e semestre de l'année scolaire 2015-2016 a été marqué par un événement tragique : le décès de Joël Gachet, maire de St-Amant-de-Bonnieure. Tous les élus et le personnel du SIVOS ont été profondément touchés par sa disparition. Françoise Geoffroy, ayant été élue maire pour succéder à Joël, a souhaité laisser sa place de vice-présidente du SIVOS afin de se consacrer pleinement à son mandat de maire. Les élus du SIVOS ont alors procédé à l'élection d'Aurélie Lacroix (1^{re} adjointe de St-Amant) en tant que vice-présidente en charge plus particulièrement de l'école de St-Amant.

Nous avons eu une autre source d'inquiétude quand, en avril, l'Inspecteur d'Académie annonçait la fermeture d'une classe à St-Amant : mesure incompréhensible de notre point de vue car nos effectifs étaient largement au-dessus des seuils fixés par l'Éducation Nationale. Une manifestation a donc été organisée à l'APE et nous avons obtenu gain de cause en préservant le nombre de classes de l'école de St-Amant.

Les effectifs ont en effet été stables tout au long de l'année scolaire avec 142 enfants et nous accueillerons, à la rentrée 2016 (1^{er} septembre), 137 enfants répartis comme suit : 61 à St-Amant et 76 à St-Angeau. Ces chiffres peuvent encore évoluer jusqu'à la rentrée.

Les TAP (temps d'activités périscolaires) ont toujours autant de succès et la mise en place d'un potager, d'un compost et d'un hôtel à insectes a fédéré et passionné les petits et les plus grands sous l'œil attentif et bienveillant des animateurs. Merci à Arlette Littré, bénévole tout au long de l'année, pour sa grande disponibilité auprès du groupe des petits.

L'ensemble des élus du SIVOS se joint à moi pour saluer l'investissement et le professionnalisme de l'équipe du SIVOS et remercier chaleureusement Arlette, Nathalie, Martine, Annie, Priscilla, Yvonne, Charlotte, Adrien, Valérie, Aurélie, Cécilia et Malika avec une mention spéciale pour Christine qui a la responsabilité de l'organisation de l'équipe au quotidien ... riche en rebondissements et improvisations ! Je suis ravi de conclure ce survol du semestre sur une note positive en vous an-



nonçant la naissance d'un petit Léo, dont l'heureuse maman est Cécilia Merles, recrutée au sein du SIVOS dans le courant de l'année. Bienvenue à ce bébé et toutes nos félicitations à ses parents.

Je vous souhaite de passer un bel été en attendant le plaisir de vous retrouver à la rentrée.

J-Y Morellec, président du SIVOS

DIS-MOI 10 MOTS

Dans le précédent bulletin, nous vous annonçons la participation de la classe de Mme Cordeau (CM1-CM2) au concours du Ministère de la culture «Dis-moi 10 mots». Un apéro-jeu francophone a été organisé par les enfants avec le concours de la commune de St-Angeau, pour leurs parents et les habitants des communes environnantes, le 18 mars dernier. Les adultes se sont volontiers prêtés aux différents jeux et surtout à la dictée imaginée par la classe : un grand moment ! Pendant toute l'année, des ateliers ont été menés en classe avec l'association Agora Francophone Internationale pour préparer l'imagier des 10 mots et prolonger l'immersion en francophonie au-delà du concours. Les enfants ont joué avec les mots pour en inventer un certain nombre dont le verbe «saintdixmoter» = «acte de jouer avec les 10 mots à St-Angeau». Le résultat : 1 livre, 10 chapitres, 122 pages, 27 élèves auteurs et graphistes de grand talent, 1 maîtresse investie et comblée, 1 intervenante et élue fière du travail accompli. Le livre a été dédié lors de la fête de l'école. Un immense merci au SIVOS, à l'APE, aux parents des élèves de la classe et à Agora Francophone Internationale pour leur financement de l'impression de cet ouvrage.



LES ASSOCIATIONS

DRÔLES ET DRÔLESSES

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 23 février 2016 pour l'organisation des 20 ans de l'Amicale. Le dimanche 24 Avril 2016 l'Amicale des Drôles et Drôlesses de St-Angeau et des environs a tenu pour son 20^e anniversaire, son AG en présence de Jacques Bourabier, maire, de son adjointe Nathalie Guilloumin-Pradignac chargée des associations, et d'une quarantaine de membres. Odette Maupetit est présidente de la séance et Quitry Figeroux-Bousquet, secrétaire. La Présidente de séance, prend la parole et demande une minute de silence en hommage aux Déportés dont c'est la journée. Il est fait lecture du mot du Président Jacques Brunet, absent pour raison de santé, de la lettre de démission du secrétaire, Jacques Figeroux, également absent pour raison de santé ainsi que le Président d'honneur, Marcel Buton absent aussi pour raison de santé. Il est à noter l'absence excusée de M. De Fallois, président de la CDC et des maires de Ste-Colombe et de St-Amant-de-Bonnieure. Madame le Sénateur, Nicole Bonnefoy nous a rejoint un peu plus tard.

En l'absence de Jacques Figeroux, Quitry Figeroux-Bousquet lit le rapport moral faisant état des activités de l'Amicale. Odette Maupetit donne lecture du bilan financier positif. Les bilans sont acceptés à l'unanimité.

La Présidente de séance donne la parole à M. le maire. Celui-ci déclare être heureux de se trouver parmi notre Amicale qui contribue à la vie de la commune. Il a une pensée pour tous les absents pour "raison de santé", et nous fait part du début de la construction de la maison de santé, de la mise en service prochaine d'un site Internet pour la commune. Odette Maupetit lui remet ensuite la plaque en souvenir des 20 Ans de l'Amicale (plaque en porcelaine peinte par Marie Figeroux). Les appareils photos crépitent. L'apéritif est offert par l'amicale. Pour fêter cet anniversaire nous passons à table : un moment de convivialité et d'amitié ponctué par des diaporamas relatant ces vingt années de rencontres et d'échanges. Le groupe folklorique de La Rochefoucauld "Les Croquants de la Tar-



doire", accompagné de deux musiciens anime ce repas par des danses joyeuses et variées auxquelles certains membres ont participé. «On a toujours 20 ans pour danser...»

Madame Annie Foussier offre à chaque dame une superbe rose. Merci Annie...!

L'après-midi se termine et chacun fait la promesse de se retrouver pour le goûter en octobre.

À l'occasion du repas annuel qui aura lieu le dernier dimanche d'avril 2017, nous aimerions retrouver encore plus d'anciens élèves de St-Angeau et de ses environs pour faire vivre notre Amicale.

Dernière minute : nous apprenons le décès du président Jacques Brunet.

Contact : O. Maupetit 05 45 39 29 24

L'AMICALE DES ACPG-CATM-TOE-VEUVES de St-Angeau, St-Amant-de-Bonnieure, St-Ciers

L'Amicale des Anciens Combattants a tenu son Assemblée Générale le 16 Janvier 2016 à la salle des associations de St-Angeau en présence du maire Jacques Bourabier et du Président Cantonal Michel Charriaud.

Le Président Laurent Maupetit après avoir fait observer une minute de silence, ouvre la séance en présentant son rapport moral et précise que le présent offert pour Noël par l'Amicale aux Veuves a été très apprécié.

Le rapport financier positif a été approuvé à l'unanimité.

Après les questions diverses, la séance est levée et la discussion s'est poursuivie autour du pot de l'amitié.

Le 9 avril 2016, nos porte-drapeaux ont participé au Congrès départemental des Anciens Combattants à Mansle. À l'occasion de la cérémonie du 8 mai à St-Angeau, Robert Allary a été décoré de la médaille de porte-drapeaux pour son dévouement et sa disponibilité au sein de l'amicale des 3 communes.



MÉLUSINE

- « Les Apprentis » ont poursuivi leur tournée avec leur pièce de théâtre « On n'a rien inventé » de Dominique Berardi et Marie-Pierre Lehmann. C'est avec grand plaisir qu'ils ont enthousiasmé les nombreux spectateurs de notre région.

- l'activité **gym** s'est poursuivie à la salle du Logis de St-Amant les mardis soir. Max a bien fait transpirer les 15 participants.

- l'école de **musique** d'Angoulême a accueilli quelques participants cette année les jeudis après midi à St-Angeau. Cette activité ne sera pas poursuivie l'an prochain. Si vous souhaitez des informations supplémentaires, vous pouvez contacter : Association Mélusine, Mairie de St-Angeau, 16230 Saint-Angeau

LE CERCLE DE YOGA

Les cours de yoga se terminent le 29 juin, après une marche méditative suivie d'un pique-nique le jeudi 23 juin.

Les séances reprendront le 14 septembre pour une séance hebdomadaire les mercredis de 18h30 à 19h45 à la salle socioculturelle.

Renseignements et inscriptions au 05 45 62 15 40 ou au 06 73 38 58 34

LE CLUB DES AMIS DE ST-ANGEAU

Cette année, nous continuons avec les groupes :

MARDI - 14h-17h : atelier des artisans / 19h-21h : ping-pong.

MERCREDI - 11h-14h : atelier d'art/ 14h-17h : pétanque JEUDI - 19h-21h : fléchettes.

DERNIER VENDREDI de chaque mois de 10h à 12h : le café du matin.

DEUXIÈME VENDREDI de chaque mois de 16h-18h : groupe gourmand.

Nous avons aussi organisé plusieurs événements : le 4 août 2015 : pique-nique dans le jardin d'un des membres de l'association. Le 13 août 2015 : BBQ à St-Amant-de-Bonnieure. Le 27 août 2015 : voyage dans le train à vapeur à Limoges. Le 30 septembre 2015 : Macmillan grand le café du matin. Le 31 octobre 2015 : fête d'halloween. Le 16 novembre 2015 : assemblée générale suivie d'un buffet.

La présidente, Lynda Oldfield

LES CAGUILLES DYNAMIQUES

Avec Agnès, les cours de Zumba continuent tous les mardis (sauf pendant les vacances scolaires) de 19h45 à 20h45 à la salle socioculturelle et remportent toujours un grand succès. À ce jour nous comptons une cinquantaine de licenciés.

Le scrapbooking (de temps en temps home déco) avec Françoise se poursuit 1 fois par mois le samedi après-midi et pendant les vacances scolaires pour les enfants à la salle des associations. Les thèmes et les dates sont décidés d'un cours à l'autre.

L'art floral avec Julie connaît toujours autant d'enthousiasme et chacune d'entre nous repart toujours très fière de sa composition. Pour la saint Valentin les hommes ont la possibilité de créer leur composition, et certains n'hésitent pas à se lancer... Et le résultat est très concluant.

Le 16 janvier 2016, notre soirée paëlla dansante a été d'une grande réussite. Une centaine de personnes avaient répondu présentes et nous les remercions chaleureusement.

Le 7 février 2016, l'après-midi jeux enfants et adultes avec la démonstration d'une caisse à savon a beaucoup plu et la confection de crêpes a permis de reprendre des forces.

Le 8 avril 2016, l'association a offert le petit déjeuner aux enfants des écoles de St-Angeau et St-Amant-de-Bonnieure.

Merci à tous pour votre participation, nous allons continuer dans ce même état d'esprit et restons à votre écoute pour vos idées.

Pour tous renseignements complémentaires : 05 45 69 18 97 ou 05 45 92 27 87 (entre 18h et 20h) piffeteau.virginie@orange.fr jeanfrancois.colomar@neuf.fr

Patricia Colomar, présidente



Le CSSA prend soin de ses jeunes

La saison 2015 2016 s'est achevée le mois dernier, avec une dynamique associative plutôt satisfaisante, quoique légèrement en recul par rapport aux années précédentes. Au-delà, les désormais traditionnelles manifestations telles le concours de belote, le Loto, le voyage à Bordeaux, le vide-grenier et la randonnée d'automne, le club n'a pas souhaité maintenir le repas de la Saint-Sylvestre, très lourd en terme d'organisation, et a dû renoncer à célébrer la fête de la musique, pour des raisons climatiques.

L'éclaircie, puisqu'il en fallait une cette année, fut le grand tournoi de jeunes regroupant une vingtaine d'équipes venues de tout le secteur, qui a été organisé dans le cadre de l'Euro 2016 le samedi 28 mai dernier. Avec leurs parents et leurs éducateurs on a dénombré plus de 350 personnes tout au long de la journée sur le stade Paul Piat. Tous sont repartis de St-Angeau les yeux remplis de joie d'avoir participé à cette journée festive et tous ont promis de revenir l'an prochain.

Au niveau sportif, le bilan pourrait être qualifié de contrasté. Le CSSA a en effet vécu une année « galère » pour les équipes seniors, avec l'équipe A qui a attendu les dernières journées de championnat pour assurer son maintien en 3^e division. À côté de cela, le club a conforté le développement de son école de foot, en travaillant plus encore sur la formation des jeunes footballeurs.

Autre satisfaction les très bons résultats des équipes de jeunes avec, en point d'orgue, la performance de l'équipe U 13 finaliste du challenge au stade Lebon.

Le staff est déjà à pied d'œuvre pour préparer la rentrée 2016, avec une énergie certaine. Pour preuve, la présence de plus de 60 personnes à l'Assemblée Générale du club qui s'est tenue le 17 juin. Parmi les bonnes nouvelles annoncées lors de cette réunion, le retour programmé de plusieurs jeunes joueurs et l'arrivée de nouveaux, le renforcement de l'équipe éducative pour les jeunes et l'engagement de Frédo Suau-Ballester, pour une année de plus, à la tête des équipes seniors. Les entraînements reprendront le 2 août.

À noter enfin, la mise en ligne du nouveau site du CSSA. Grâce à François et Nathalie

Pradignac (atelier Philographie), le club possède désormais une interface dynamique et agréable où vous pourrez retrouver les informations sur la vie du club (matches, agenda, histoire, boutique) : www.saintangeaucssa.fr
Bonnes vacances à tous.

Michel Piat, président

LE COMITÉ DES FÊTES de Terrebourg-St-Angeau

Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale le 9 janvier à la salle socioculturelle. Laurent Maupetit, le président devant une bonne assistance ouvre la séance en présence du maire. Lors de son rapport moral, il remercie tous les bénévoles qui apportent leur soutien à toutes les manifestations. La trésorière annonce un bilan financier positif pour l'ensemble des manifestations où quitus est donné à l'unanimité. Patrick Morisson et Michel Rocher ont rejoint le comité. Avec l'arrivée de sang neuf, le comité des fêtes a enrichi son calendrier de manifestations, touchant ainsi un plus vaste public, qui était plutôt axé sur le vélo. De nouvelles manifestations sont programmées avec des soirées théâtre, sortie music hall, brocante prenant la relève de l'association «des Voisins».

La galette des rois mettait fin à l'assemblée générale à laquelle participaient Bernard Périllaud président de l'UALR, Michel Frinaud président du Guidon Manslois et Jean-Pierre Binchet représentant la commune de Mornac.

9 et 10 avril : le Critérium des Deux Vallées n'a pas manqué à la tradition, tant par le nombre de participants, leur valeur, et la grande bagarre qu'ils se sont livrée sur les deux jours de course. Et une fois encore, les piégés et battus de la première journée, ont été les grands animateurs de la seconde. 22 équipes, soit près de 130 coureurs, se sont présentées sur la ligne de départ le samedi 9 avril, à Terrebourg pour 127 km, une boucle de 50 km via Mornac et 9 tours de circuit. Dès lors la bagarre fit rage tout au long des 9 tours dans la campagne entre Terrebourg, St-Ciers et St-Angeau, parcours très difficile. C'est alors que tour à tour, les plus audacieux tentèrent leur chance avant le difficile sprint final puisque en pleine côte de Terrebourg, Lamy (de Team Corrèze Elancia) fut le plus fort dans ce final. Excellent comportement de nos Charentais tout au long de l'épreuve. Saint Martin (Océane Top 16) remporte l'épreuve.

Étape de Terrebourg : 1^{er} Lamy (Team Corrèze Elancia) - Étape de Mornac : 1er Larpe (Girondins de Bordeaux) - Classement général : 1er Saint Martin (Océane Top 16)

19 juin : c'est sous un soleil éclatant que s'est déroulé le 4^e Circuit des Anges en partenariat avec l'école de cyclisme du Guidon Manslois, 17 clubs représentés pour 71 engagés sur un parcours de 2 km avec un "Départ - Arrivée" Place Robert Joubert, rue du Stade, rue de la Gendarmerie et rue de La Rochefoucauld. Un nombreux public au bord du circuit comme à l'arrivée où tous les participants ont reçu une récompense. Les vainqueurs de chaque catégorie ont eu un maillot, une coupe, un bouquet de fleurs. La remise des récompenses s'est faite en présence Nicole Bonnefoy, sénatrice et conseillère départementale, Jérôme Lambert, député et Jacques Bourabier, maire. Nous remercions tous nos sponsors pour leur soutien à toutes nos manifestations de l'année, ainsi que nos bénévoles.

Classement :
Pré-Licenciés : Chavanel Hugo (AC Châtellerauld) - Poussins : Chavanel Clément (AC Châtellerauld) - Pupilles : Jobit Yanis (TCC) - Benjamins : Delhomme Rafael (CP) - Minimes : Desemery Baptiste (GM) - Clubs : Tcc

Section animations du Comité des fêtes

Le bilan du 1^{er} semestre est très positif pour la section animations. La pièce de théâtre avec la troupe «Zygomat» proposée au mois de mars, a connu un vif succès et la sortie du mois de juin au cabaret «L'Ange Bleu» a réuni 50 personnes, qui étaient très satisfaites de leur sortie, si l'on en juge par les retours qui ont été faits au comité. Le 9 juillet a eu lieu la 2^e édition du repas champêtre. Notre boîte mail est toujours à votre disposition pour toute demande ou suggestion : animations@comite-fetes.org

Laurent Maupetit, président

31 | Calendrier des manifestations 2016

- **Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 juillet** : lotos, 20h40 les 15 et 16 / 14h20 le 17, Salle Alpha Loisirs à Angoulême (Comité des fêtes)
- **Dimanche 28 août** : brocante à St-Angeau ; 3€ l'emplacement, ouvert à partir de 6h pour les exposants (Comité des fêtes)
- **Samedi 10 septembre** : matinée multi activités sportives gratuites (découverte speedball, tchoukball, kan-Jam, hockey voir kingball) et démonstration self défense - à confirmer (Cagouilles dynamiques)
- **Mercredi 14 septembre - 20h40** : lotos, Salle Alpha Loisirs à Angoulême (Comité des fêtes)
- **Samedi 8 octobre** : goûter des Drôles et Drôlesses, salle socioculturelle de St-Angeau (Drôles et drôlesses)
- **Dimanche 16 octobre** : théâtre, salle socioculturelle de St-Angeau (EIDER)
- **Samedi 22 octobre** : soirée cassoulet dansante - 15€ par adulte/6€ enfants de 6 à 12 ans/ en-dessous gratuit, salle socioculturelle de St-Angeau (Cagouilles dynamiques)
- **Judi 27 octobre / 17h-20h** : don du sang salle socioculturelle de St-Angeau, (EFS)
- **Mardi 1^{er} novembre** : VTT - Cyclo-cross (Comité des fêtes)
- **Vendredi 11 novembre** : cérémonie du 11 novembre - 11h à St-Amant-de-Bonnierre, 11h20 à St-Angeau et 11h40 à St-Ciers-sur-Bonnierre
- **Vendredi 11 novembre / 14h** : concours de belote, salle socioculturelle de St-Angeau, (CSSA)
- **Dimanche 13 novembre** : repas choucroute - adultes 16€/enfants de 6 à 12 ans 7€, salle socioculturelle de St-Angeau, (Comité des fêtes)
- **Samedi 26 novembre - 12h30** : traditionnel repas des anciens offert par la commune, salle socioculturelle de St-Angeau (commune de St-Angeau)
- **Samedi 3 décembre** : pièce de théâtre par le troupe Pause-théâtre : « Gourville XVI » - 7 € - gratuit pour les enfants de moins de 12 ans, salle socioculturelle de St-Angeau (Comité des fêtes)
- **Samedi 10 décembre** : marché de Noël, Place Joubert à St-Angeau (Comité des fêtes)
- **Boom pour les enfants**, après-midi gratuit (Cagouilles dynamiques) - Date à définir
- **Vendredi 6 janvier 2017 / 18h30** : vœux du maire et remise des prix du concours-photo « Mon coin préféré dans mon village» (cf p. 6)



CSSA : tournoi des jeunes



Comité des fêtes : Circuit des Anges



Comité des fêtes : Critérium des 2 Vallées



Les Amis de St-Angeau : une rencontre



Circle de yoga : cours du mercredi soir



BLOC-NOTE

Bureau de Poste

• Vacances d'été

Le bureau de Poste sera fermé du 1^{er} au 15 août 2016.

• Nouvelle organisation à partir du mardi 18 octobre :

La distribution du courrier reste inchangée et continuera à être effectuée le matin.

Le guichet sera désormais ouvert l'après-midi :

lundis, mercredis, jeudis, vendredis de 14h30 à 17h30.



Mairie de Saint-Angeau

2 Place Arsène Roudy
16 230 Saint-Angeau

tél : 05.45.39.21.45
fax : 05.45.20.70.85

mairie.saint.angeau@wanadoo.fr
www.saint-angeau.fr

Ouverture :
du lundi au jeudi : 9h-12h30
vendredi : 9h-12h30 et 14h-16h

Directeur de publication : Jacques BOURABIER

Impression : Médiaprint, Chasseneuil-sur-Bonnieure

400 exemplaires

Dépôt légal : juillet 2016



CARNET D'ADRESSES

› URGENCES

- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- Gendarmerie : 17

› MÉDECINS

- C. BERNON : 7 Place A. Roudy, 16230 St-Angeau - 05 45 39 28 75
- A. BOWRING et A. TROUVÉ : 21 rue de la gendarmerie, 16230 St-Angeau - 05 45 39 26 38

› INFIRMIÈRES

- C. FERRANT, S. AUGIER, J. LARRET, M. GRANVAUD - 05 45 39 22 72

› PHARMACIE

- H. DUPRÉ : 2 rue de Neufgrange, 16230 St-Angeau - 05 45 39 22 62

› KINÉSITHÉRAPEUTES

- E. FRANÇOIS-FULGENCE et J.R. DEL-BOSQ : 21 rue de la gendarmerie, 16230 St-Angeau - 05.45.92.20.35

› ÉCOLES

- École St-Angeau : 09 60 09 98 61
- École St-Amant-de-B. : 05 45 39 22 68
- Garderie périscolaire : 05 45 20 35 66

› SERVICES

- LA POSTE : 05 45 39 21 46
- Taxi Nord Charente : rue de La Rochefoucauld, 16230 St-Angeau, 06 33 44 47 87
- Office notarial Me F.FERRANT et Me V. DANTON-FERRANT : 1 rue Traversière, 16230 St-Angeau, 05 45 39 21 32
- Camping Devezeau - 05 45 94 63 09 ask@campingdevezeau.com
- Préfecture de la Charente : rue de l'Arsenal, 16016 Angoulême, 0821 803 016
- Centre social et culturel : rue Martin, 16230 Mansle, 09 79 08 87 25
- Pôle Emploi : avenue du Professeur Girard, 16700 Ruffec, cs 80111 - tél. 3949
- ADMR : avenue de Korb, 16230 Mansle, 05 45 20 77 48
- Maison de retraite Les Jonquilles : 9 rue des Plantes 16230 St-Angeau, 05 45 39 23 30

- ACP La Tardoire : 13 rue Charles, Mansle, 06 50 30 80 24
- Maison des solidarités (MDS) : 7 Square Jean Bouillon, 16230 Mansle 05 16 09 51 01
- Communauté de communes du Pays Manslois : 5 av. Paul Mairat, BP 20017, 16230 Mansle - 05 45 20 71 33 cdcpaysmanslois@wanadoo.fr www.paysmanslois.fr
- PETR du Ruffécois : rue du Château, BP 90033, 16230 Mansle 05.45.20.34.94 pays.ruffecois.charente@wanadoo.fr www.paysduruffecois.com

ASSOCIATIONS

avec noms et coordonnées des président(e)s

- Amicale des ACPG - CATM - Laurent Maupetit - 05 45 39 29 24
- APE - en attente d'un nouveau bureau
- Les Cagouilles dynamiques - Patricia Colomar - 05 45 92 27 87
- Club des Amis de St-Angeau - Lynda Oldfield - 05 45 92 73 60 - lynda.oldfield52@gmail.com
- Comité des Fêtes de Terrebourg - Laurent Maupetit - 05 45 39 29 24 laurent.maupetit0304@orange.fr
- Section animations - Marie-Reine Delena - animations@comite-fetes.org
- CSSA - Michel Piat - 05 45 38 37 59 michel.piat@orange.fr
- Drôles et Drôlesses - Odette Maupetit - 05 45 39 29 24 laurent.maupetit0304@orange.fr
- Mélusine - Bernard Daubigné - Isabelle Allard, trésorière - 05 45 20 77 31 isabelle.allard7@wanadoo.fr
- Société de chasse St-Angeau-St-Amant-de-Bonnieure - C. Clerfeuille 05 45 39 56 71
- Tennis Club - Alain Thill - 06 85 64 90 63 - thillmat@wanadoo.fr
- Les Traînes Galoches - Annie Boncour - alnoma16@gmail.com
- Yoga Club - Geneviève Gamaury - 05 45 63 90 13 - 06 73 38 58 34 - hifi16110@orange.fr